

Les masques

Dans les jours qui ont suivi l'annonce du confinement, nous nous sommes efforcés d'apporter une aide à la population. La première mesure a été la distribution de tracts d'information en proposant notre aide aux personnes qui en auraient besoin, et un modèle d'attestation dérogatoire de déplacement.

Parallèlement à cette action, nous nous sommes mis en quête de masques en vue d'en attribuer au moins un à chaque habitant. A cette époque, l'offre était loin d'être pléthorique, avec des tarifs plus ubuesques les uns que les autres. Une initiative de la communauté de communes nous a permis de pouvoir participer à un achat groupé de masques qui, bien que commercialisés par une société du Puy de Dôme, étaient fabriqués localement par une entreprise de lingerie du Dorat, et homologués.

Naturellement, malgré un prix encore élevé (5.50 € HT), nous nous sommes immédiatement rattachés à cette initiative, qui présentait en outre l'avantage de pouvoir en disposer assez rapidement, et en tout état de cause avant la date de déconfinement, dont nous n'avons eu connaissance qu'après la commande.

Nous avons effectivement été livrés dans les délais, mais si le produit était bien conforme aux normes AF-NOR, son utilisation ne s'est pas révélée très confortable.

Malgré tout, nous avons pu fournir un premier masque à toutes les personnes qui avaient fait l'effort de s'inscrire dans les délais, permettant ainsi de maîtriser la circulation du virus.

Dans les semaines qui ont suivi, nous avons reçu des tas de propositions commerciales avec des prix bien différents, allant du simple au triple, voire plus, avec des qualités que nous ne connaissions pas nécessairement, des délais de livraison incertains...etc...

Nous avons finalement fait le choix de travailler avec un fournisseur local (Limougeaud), avec qui nous avons l'habitude de travailler, et en qui nous avons confiance. Il nous proposait des masques Français, fabriqués en Moselle, homologués naturellement, à un prix raisonnable (3.10 euros HT). Le seul bémol était le délai de livraison annoncé pour fin mai, mais néanmoins garanti.

Le délai a été respecté, la qualité et le confort de ces produits ont été grandement appréciés. Entre temps le marché s'était organisé pour le grand public, et la distribution a été réalisée vers le 15 juin, mais à cette date l'épidémie semblait relativement calmée, et certains avaient fabriqué leur masque artisanalement, d'autres avaient pu s'approvisionner plus ou moins localement.

Voilà, je pense qu'il était nécessaire de rappeler le contexte de cet épisode de l'épidémie, et si beaucoup d'entre vous ont apprécié les mesures que nous avons mises en place, et nous l'ont fait savoir, nous aurions peut-être pu faire mieux. Toute action est critiquable mais elle a le mérite d'être faite avec les moyens, les connaissances du moment et les bonnes volontés dont nous disposons pour rendre service à toutes et tous, sans aucune distinction, et nous avons la ferme intention de continuer dans ce sens.

Cependant vos avis et observations, pourvu qu'ils soient constructifs, seront toujours les bienvenus.

ETAT-CIVIL :

Naissance : Méline BERTHOMET

Décès : Monique DE TISSEUIL le 28 décembre 2019

Hélène DEBOURGES le 12 janvier

Christine CACATTE le 23 janvier

Marie-Lucienne LAVILLARD le 26 février

Jean-Marc NEGRIER le 22 mai



PROCHAINES COLLECTES DES ENCOMBRANTS : 26 août et 5 novembre.

Il est indispensable de s'inscrire une semaine avant la date. Les personnes non inscrites ne seront pas collectées.

Nouveaux horaires du secrétariat :

Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h

Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30.

Fermé mardi et jeudi.

Le port du masque est obligatoire.

Congés annuels du secrétariat : **1^{er} au 21 août inclus.**

BULLETIN MUNICIPAL N°25 - JUILLET 2020

CE BULLETIN EST EXCEPTIONNELLEMENT RÉALISÉ DE MANIÈRE RESTREINTE AU VU DES CIRCONSTANCES.

Edito

Une nouvelle mandature a démarré avec des têtes nouvelles et une majorité d'anciens.

Tout d'abord au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à remercier les électrices et électeurs qui, en nous apportant massivement leurs suffrages nous ont renouvelé leur confiance en élisant la totalité de notre liste dès le premier tour.

Fort heureusement la campagne électorale s'est déroulée sereinement, mais les prémices du confinement ont été ressentis dès le jour des élections, avec les précautions d'usage imposées par le gouvernement qui ont entraîné une légère diminution de la participation.

Deux jours après le scrutin, nous avons vécu le début de cette période de confinement, avec les conséquences que nous commençons à mesurer aujourd'hui.

Si la mise en place des nouveaux élus n'est intervenue que fin mai pour les communes qui ont vu leurs conseils municipaux élus dès le premier tour, le report du second tour a pour conséquence le non renouvellement des membres de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux. En effet, les nouvelles équipes ne peuvent siéger avant d'être élues...

A l'heure où j'écris ces lignes, le verdict n'est pas encore tombé, mais il est à souhaiter qu'il soit connu lorsque vous les lirez, ce qui sera signe que le virus n'a pas repris d'activité. Car aujourd'hui, même si le « déconfinement » est intervenu, trop de personnes pensent que la pandémie est une histoire ancienne que nous avons vécu comme un mauvais cauchemar. Sans être aucunement spécialiste et encore moins devin, je pense qu'il est nécessaire de conserver encore ces fameux « gestes barrière », grâce auxquels nous avons probablement évité une trop grande dissémination du virus.

En tout état de cause, à Blanzac, comme partout, cet épisode aura des conséquences sur l'économie pendant plusieurs années.

Nous avons vécu un printemps sans activité ni festivité : pas de mariages, de repas de famille, pas de fête de printemps, pas de feu de saint Jean ni de 14 juillet, beaucoup d'entreprises fermées, et chacun a eu tout le loisir de faire des choses chez soi qui attendaient « d'avoir le temps »... Chacun ou presque, car si beaucoup se sont retrouvés confinés, d'autres ont bel et bien continué leur labeur, voire même amplifié pour certains. Je fais bien sûr allusion aux personnels soignants qui ont été applaudis quotidiennement pendant cette période, mais les applaudissements n'ont pas fait disparaître le malaise qui existait dans ces professions. Et puis je tiens aussi à saluer tous les autres personnels qui ont contribué à nous permettre de pouvoir continuer à vivre. Je pense aux agriculteurs, bien sûr, mais aussi aux routiers, facteurs, commerçants, artisans, services publics, etc..., bref toutes ces personnes qui, chacune dans leur domaine, ont accompli leur tâche pour que la vie ne s'arrête pas complètement, pour que l'on puisse manger, avoir de l'électricité ou du téléphone, se déplacer, enfin faire tout ce qui nous permet d'exister.

Cet épisode doit nous permettre de nous rappeler l'humilité de l'homme, nous sommes parfois impuissants devant des catastrophes telles que celle-ci. Au cours de cette période, j'ai eu le plaisir d'avoir des appels de quelques unes et uns qui proposaient leurs services pour aider les personnes vulnérables, ce qui fait chaud au cœur de voir que l'individualisme ne fait pas légion, et que certains ont encore le sens de l'altruisme. Il est plus que jamais important de rester solidaires pour que la vie continue et puisse reprendre un cours normal.

En ce qui concerne la commune, nous avons tenté de contribuer à cet altruisme, avec la distribution d'attestations, de masques lorsque nous avons pu en avoir (même s'ils sont arrivés tardivement), et surtout de garder le contact avec les personnes les plus fragiles.

Restons solidaires et unis, pour que ce virus ne nous laisse qu'un mauvais souvenir et que la vie reprenne son cours.

Bel été à toutes et tous.

Les travaux

Concernant les travaux, le confinement n'a pas encore permis la mise en œuvre de l'uniformisation d'extinction des lampadaires la nuit, mais ce sera mis en place prochainement. En effet, comme annoncé dans le précédent bulletin, nous allons **éteindre l'ensemble des lampadaires la nuit entre 23 h 30 et 5 h 30** ou tout au moins ceux qui disposent d'une horloge et d'un comptage.

De même l'installation des jeux sur la place de l'église n'a pu être faite. Les travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts étant actuellement relativement prenant, nous ferons notre possible pour l'installer dans l'été.

Concernant les éoliennes, le projet suit son cours. Les sondages archéologiques ont été réalisés sur site début janvier. Les sondages géotechniques, effectués à l'emplacement des futures fondations devaient se faire au printemps. Le montage des machines était programmé pour fin 2020.

Les travaux d'enfouissement des réseaux HTE (haute tension électrique) d'ENEDIS se poursuivent, après interruption due au confinement. La fin du chantier était annoncée pour début 2021, mais sera naturellement un peu plus tardive.

Concernant la mise en place d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques par le SEHV, nous sommes bloqués par un transfert de propriété qui n'a pas été régularisé depuis la création de la déviation de Bellac. En effet, nous nous sommes aperçus que les actes administratifs n'avaient pas été enregistrés au cadastre, ce qui fait que l'emprise de la RD1 (route de Bellac à Chateauponsac) qui a été modifiée près du giratoire du Monteil appartient toujours à l'ancien propriétaire selon le cadastre...

La voirie

Outre des points à temps qui seront nécessaires sur l'ensemble des routes, il est prévu la réfection de la route des Gâtines au Monteil, et la route dite « route neuve » desservant « les Brugeauds » au Maubert qui n'a plus de neuf que son nom.

Ces deux routes seront réalisées dans le cadre d'un marché groupé passé avec le SYGESBEM, comme chaque année, qui nous permet de substantielles économies. En effet, si pour la commune le montant prévisionnel est d'un peu plus de 50 000 euros, le marché du syndicat s'élève à environ dix fois plus, ce qui attire les entreprises qui ajustent leurs prix au plus bas.

Des panneaux ont également été achetés, mais le confinement n'a pas encore permis leur pose.

En intermédiaire entre la voirie et les travaux, une partie des allées du cimetière vont recevoir un enrobé. Il s'agit des allées principales qui peuvent être réalisées mécaniquement, l'étroitesse des autres nécessitant une mise en œuvre manuelle. Une réflexion est néanmoins en cours.

Inscription immobilier / terrain

Une rubrique concernant l'immobilier est en cours de réalisation sur le site internet. Si vous avez une maison à louer ou à vendre, un terrain à bâtir disponible, contactez le secrétariat, si possible avec des photos et la personne à contacter afin que nous puissions insérer ces renseignements.

Nous avons beaucoup de demandes en mairie pour l'immobilier, mais nous ne pouvons pas toujours répondre car nous ne savons pas forcément ce qui est disponible.

Vous avez des questions ?

Pour connaître vos droits ou effectuer vos démarches (état civil, urbanisme, santé, travail, justice...), vous pouvez vous rendre sur service-public.fr, site officiel de l'administration française.

La municipalité

Après le premier tour des élections et la période de confinement, l'installation de la nouvelle municipalité n'a pu intervenir que le 23 mai.

Ont été élus :

Maire : Pierre ROUMILHAC

1^{er} Adjoint : Alain PREVÔT, chargé de l'urbanisme, de la politique du logement et des affaires juridiques.

2^{ème} Adjointe : Delphine LAGOUTTE, chargée des finances et la gestion du personnel.

3^{ème} Adjoint : Alexandre COLIN, chargé de la voirie et des travaux.

Conseillers municipaux (dans l'ordre du tableau) : Marie VAN DEN BERGHE, Laurent IMBERT, Alain MATHIEU, Danielle GAUCHON, Séverine CORDIER-DOHEY, Denis DERVIN, Boris MONTVILOFF.

Le conseil municipal a également voté ce jour le montant des indemnités des élus.

Dans sa séance du 2 juin, les commissions suivantes ont été créées :

COMMISSION FINANCES - APPELS D'OFFRES :

Titulaires : Delphine LAGOUTTE, Alain PREVÔT, Alexandre COLIN,

Suppléants : Laurent IMBERT, Danielle GAUCHON, Boris MONTVILOFF

COMMISSION SOCIALE :

Danielle GAUCHON, Séverine CORDIER-DOHEY, Marie VAN DENBERGHE, Denis DERVIN

COMMISSION VOIRIE / TRAVAUX :

Alain MATHIEU, Alexandre COLIN, Alain PREVÔT

COMMISSION URBANISME / LOTISSEMENT :

Alain PREVÔT, Alexandre COLIN, Alain MATHIEU, Laurent IMBERT, Séverine CORDIER-DOHEY

COMMISSION COMMUNICATION / BULLETIN MUNICIPAL :

Alexandre COLIN, Delphine LAGOUTTE, Boris MONTVILOFF, Alain PREVÔT

Les délégations suivantes ont été désignées :

SIDEPA (Syndicat Intercommunal D'Eau Potable et d'Assainissement) qui a pour objet la desserte en eau potable et le contrôle des assainissements individuels :

Alain PREVÔT, Alexandre COLIN

SYGESBEM (SYndicat GENéral Sud Basse-Marche et Mézières) syndicat de voirie :

Titulaires : Pierre ROUMILHAC, Alain MATHIEU,

Suppléants : Alexandre COLIN, Alain PREVÔT

S.E.H.V (Syndicat Energies Haute-Vienne):

Boris MONTVILOFF

ATEC 87 (Agence TEchnique de Conseil):

Denis DERVIN

BMPAH (Bellac Mézières Personnes Agées et Handicapées) :

Titulaire : Danielle GAUCHON,

Suppléante : Séverine CORDIER-DOHEY

Le taux des impôts locaux a été maintenu au même niveau que l'année dernière, et les subventions aux associations ont également été votées.

Le budget primitif a été voté le 15 juin, à hauteur de 459 389.16 € en fonctionnement et 385 687 € en investissement, sans grand changement par rapport aux années précédentes. Les résultats cumulés de 208 949.16 en fonctionnement et 127 729.65 en investissement pour le budget principal nous permettent de financer sereinement nos projets.

Tout d'abord il convient de terminer les travaux engagés en 2019, mais pas finalisés à ce jour : le hangar technique et le bardage de la salle polyvalente, avec reprise du chéneau. Pour 2020, la réfection des allées du cimetière est prévue pour un montant estimatif d'environ 40 000 euros HT, divers travaux de voirie pour un peu moins de 50 000 euros HT (prévisionnel) et sur les bâtiments communaux, mais il est également nécessaire d'engager la finalisation du projet de lotissement communal, la commune ne disposant plus de terrains à bâtir en propre. A cet effet, 80 000 euros sont provisionnés pour l'étude et la création d'un nouveau lotissement.

Bulletin municipal de Blanzac N° 25 Juillet 2020

Mairie de Blanzac
Tél : 05 55 68 71 63
mairie.blanzac@gmail.com
www.blanzac.com

Directeur de publication : Roumilhac Pierre

Rédaction / Maquette : Mairie de Blanzac

Impression : Mairie de Blanzac

Tirage : 300 exemplaires

Photos : Mairie de Blanzac

Le bulletin municipal est consultable sur le site internet de la commune www.blanzac.com